

MARDI, LE 5 MAI 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 5 mai 2026, à compter de 19 h 33, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents : Monsieur Armel Gaudet, maire
 Madame Annie Gauthier, conseillère n° 1
 Madame Sylvie Poudrier, conseillère n° 2
 Madame Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3
 Monsieur Richard Moreau, conseiller n° 4

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Armel Gaudet, maire, agit à titre de président d'assemblée et Madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assistent également à la séance : Madame Céline Girard, greffière-trésorière adjointe.

Assemblée : 5 personnes.

2. MOT DU MAIRE

Bienvenue à tout le monde. En espérant pouvoir éclairer nos chandelles.

Je souhaite souligner la fête des Mères pour toutes les mères dans la municipalité, dans tout le Témiscamingue et de partout.

26-05-069

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des états financiers audités 2025
5. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 mai 2026 et de la séance extraordinaire du 25 mai 2026
6. Suivi des séances précédentes
7. Première période de question
8. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
9. Adoption des comptes / Avril 2026
10. Rapport sur la rémunération et l'allocation de dépenses des élu(e)s
11. Attribution de contrat pour la réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 dans le 9^e Rang Est
12. Attribution de contrat portant sur la réfection de la devanture Nord du garage situé au 6, rue Principale Ouest
13. Résolution approuvant le document « Plan de gestion des actifs municipaux en eau » et autorisant le dépôt des documents auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
14. Adoption de la Politique de gestion des risques psychosociaux
15. Résolution confirmant l'utilisation des compensations du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet entretien du réseau local (ERL)
16. Embauche d'un préposé à l'aménagement paysager dans le cadre du programme d'Emplois d'été Canada
17. Embauche d'un surveillant à l'Écocentre
18. Adoption de programmes en sécurité incendie
19. Attribution de contrat portant sur la surveillance des travaux de réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 dans le 9^e Rang Est
20. Autorisation portant sur un emprunt temporaire concernant la réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 dans le 9^e Rang Est
21. Correspondance
22. Affaires diverses
23. Deuxième période de question
24. Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

26-05-070

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AVRIL 2026

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Poudrier et résolu unanimement que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 avril 2026 et de la séance extraordinaire du 13 avril 2026 soient adoptés tels que rédigés.

5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

26-05-071

5.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 26-05-07 SUR LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE, ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 07-12-141

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit adopter un règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaires;

ATTENDU QUE ce règlement doit prévoir notamment le moyen utilisé pour garantir la disponibilité des crédits préalablement à la prise de toute décision autorisant une dépense, lequel moyen peut varier selon l'autorité qui accorde l'autorisation de dépense ou le type de dépense projetée;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 165.1 du *Code municipal du Québec*, un engagement de salarié n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1, des crédits sont disponibles à cette fin;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 961 du *Code municipal du Québec*, un règlement ou une résolution du conseil qui autorise une dépense n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1, des crédits sont disponibles pour les fins auxquelles la dépense est projetée;

ATTENDU QU'en vertu du quatrième alinéa de l'article 961.1 du *Code municipal du Québec*, une autorisation de dépense accordée en vertu d'une délégation n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1, des crédits sont disponibles à cette fin;

ATTENDU QUE l'article 176.4 du *Code municipal du Québec* et le cinquième alinéa de l'article 961.1 prévoient les modalités de reddition de comptes au conseil aux fins de contrôle et de suivi budgétaires;

ATTENDU QUE le présent règlement a été précédé d'un avis de motion et que le projet a été déposé lors d'une séance du conseil tenue le 7 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro 26-05-07 est adopté par le conseil et qu'une copie dudit règlement est annexé au procès-verbal.

26-05-072

5.2 PROJET D'ENTENTE PORTANT SUR LE DÉNEIGEMENT AVEC LA QUINCAILLERIE DE L'EST

CONSIDÉRANT que le Conseil estime qu'il est nécessaire de seulement déneiger l'intersection de la rue de la Rivière et de ne plus dégager une partie de l'accotement de cette même rue;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de rejeter le projet d'entente portant sur le déneigement avec la Quincaillerie de l'Est.

26-05-073

5.3 PROJET DE CREUSAGE D'UN FOSSÉ ENTRE UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE DE LA RUE BÉRUBÉ ET LA COUR DU GARAGE MUNICIPAL SITUÉ AU 6, RUE PRINCIPALE OUEST

CONSIDÉRANT que le terrain du garage municipal situé au 6, rue Principale Ouest présente des problèmes d'égouttement;

CONSIDÉRANT que les travaux sont estimés à plus de 4 000.00 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Moreau et résolu unanimement que les travaux publics procèdent au creusage d'un fossé entre les propriétés privées de la rue Bérubé et la cour dudit garage municipal.

26-05-074

5.4 CAMION 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT que le camion 10 roues servant au déneigement est actuellement hors fonction;

CONSIDÉRANT que le moteur Caterpillar C12 n'était plus disponible à la suite de la résolution numéro 26-04-059 de la séance du 7 avril 2026;

CONSIDÉRANT qu'aucun autre moteur de remplacement n'est disponible et que le camion est jugé irréparable;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE des invitations à soumissionner soient préparées pour un camion usagé, d'une valeur approximative de 65 000 \$, incluant l'équipement de déneigement;

QUE la date limite pour le dépôt de soumissions soit fixée au 3 juillet 2026.

5.5 LAC-À-L'ÉPAULE

Les élu(e)s souhaitent que la rencontre de type lac-à-l'épaule soit reportée en septembre 2026.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

19h56 à 20h16.

7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Le maire a discuté des points suivants concernant les rencontres avec la MRC de Témiscamingue :

- Octroi d'une aide financière au Transport collectif;
- La MRC exercera des pressions auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable concernant l'obligation de poser un minimum de 300 millimètres de matière granulaire lors de projet de rechargement de chemin;
- Le poste de directeur(trice) général(e) conseil a été accepté par le conseil de la MRC.

8. ADOPTION DES COMPTES / AVRIL 2026

8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

COMPTES PAYÉS AVRIL 2026		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	14 851.97 \$	Salaires net / Greffière-trésorière, DG et agent de développement, chef et préposés aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adj à la direction et concierge centre com. Frais de poste, déplacements et divers
Annie Gauthier	49.78 \$	Salaires élue / Rencontre CSIANT
Bell Mobilité	150.80 \$	Cellulaires mai 2026
Desjardins sécurité financière	648.34 \$	Ass. Collectives / Avril 2026
Hydro-Québec	2 188.89 \$	Électricité / Usine de traitement d'eau
"	1 741.59 \$	Électricité / Centre communautaire
"	307.08 \$	Électricité / Lumières de rues
"	757.75 \$	Électricité / Bureau municipal et loyer 4-B Principale O
"	38.00 \$	Électricité / Entrepôt Carrefour Sud
"	103.62 \$	Électricité / Terrains camping Lac-des-Bois
"	3 460.36 \$	Électricité / Garage municipal
Projet Retour à l'école au Témiscamingue	150.00 \$	Don 2026
Revenu Québec	6 133.98 \$	Remises salariales / Mars 2026
Revenu Canada	2 181.67 \$	Remises salariales / Mars 2026
Télébec	141.86 \$	Téléphone / Traitement eau potable mai 2026
Visa/ADMQ	247.20 \$	Formation DG sur la réforme de la gestion contractuelle
Visa/Communication Cloudli	122.52 \$	Téléphonie IP / Bureau et centre communautaire
TOTAL	33 275.41 \$	

26-05-075

8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER - AVRIL 2026		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Clément Chrysler Dodge Ltée	709.19 \$	Réparation camionnette
Cima+ S.E.N.C.	9 657.90 \$	Plans et devis - Honoraires prof. ingénierie / Assainissement des eaux usées*
Croix-Rouge Canadienne	225.00 \$	Contribution mai 2026 à avril 2027
Fédération québécoise des Municipalités	99.66 \$	Honoraires prof. Projet ass. des eaux usées*
"	273.31 \$	Honoraires prof. Projet plan gestion des actifs en eau*
"	4 505.63 \$	Honoraires prof. Projet Ruisseau-Charron*
GLS	85.33 \$	Livraison - filtres usine eau potable et pièces chargeuse-pelleteuse
H2Lab	123.31 \$	Analyse eau / Traitement eau potable
J. Drolet et Fils Ltée	28.89 \$	Courroies ajustables / Outils garage*
Les entreprises N. Vachon	5 052.29 \$	Matériaux granulaires / Entretien des chemins*
Les installations Électriques Gadi Inc.	375.97 \$	Vérification réseau et accès / Salle entraînement
Municipalité de Béarn	11 551.74 \$	Vers. Trimestre 1 / Entente eau
Municipalité de Fugèreville	1 012.50 \$	Service de déneigement*
Municipalité de Laverlochère-Angliers	11 937.28 \$	Quote part 2026 CSIANT
Pneux GBM Inc.	750.91 \$	Pneu / Chargeuse-pelleteuse*
Quincaillerie de l'Est	2 445.97 \$	Essences / Camion*, chargeuse- pelleteuse* et instruments
"	169.64 \$	Divers articles entretien-réparation / Véhicules*
"	107.95 \$	Divers articles entretien-réparation / Garage*

"	182.39 \$	Divers articles entretien-réparation / Machinerie parcs
"	103.30 \$	Divers articles entretien-réparation des chemins*
"	526.91 \$	Pompe à eau et boyau d'aspiration / Outils garage*
"	11.48 \$	Entretien / Traitement eau potable
"	114.95 \$	Produits chimiques / Traitement eau potable
"	58.52 \$	Articles sécurité et vêtements de travail
"	876.11 \$	Jouets enfants, foyer extérieur et tente / Fête au Village
"	54.60 \$	Articles divers / Bureau municipal
"	52.88 \$	Papier essuie-mains / Centre communautaire
Quincaillerie Home Hardware	13.73 \$	Copies de clés usine eau potable et centre communautaire
R.P. Express	38.32 \$	Cueillette échantillons d'eau / Traitement eau potable
Service Filtration of Canada Ltd	2 199.46 \$	Filtres / Traitement eau potable
Services informatiques Logitem	29.32 \$	Cartons et crayons / Décoration Fête au Village
Services Pyro-Pro	1 107.47 \$	Inspection annuelle et maintenance des extincteurs et trousse de premiers secours
Services Robert Paquet enr.	112.10 \$	Vérification surchauffe génératrice / Usine eau potable
Société de développement du Témiscamingue	258.69 \$	Hébergement site web et nom de domaine
Terapro Construction	52.01 \$	Pompeau et commutateur rotatif / Chargeuse-pelleteuse*
Transport Symkam enr.	305.52 \$	Location conteneur à encombrants
Uline Canada	105.20 \$	Sacs pour sable / Signalisation voirie*
Ville de Ville-Marie	163.98 \$	Service judiciaires - constats d'infraction
Xérox Canada	390.94 \$	Service d'imprimante trimestriel
Total	55 870.35 \$	
* Dépenses subventionnées		

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et unanimement résolu que les comptes soient adoptés pour le mois d'avril 2026, tels que présentés ci-dessus :

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetés par le conseil. (C.M., art. 961)

Signé ce 5 mai 2026

Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale

9. RAPPORT SUR LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLU(E)S 2025

La greffière-trésorière et directrice générale dépose, au conseil, le rapport sur la rémunération et l'allocation de dépenses des élu(e)s pour l'année 2025 :

NOM		RÉMUNÉRATION	ALLOCATION
Vincent Gingras Maire	Municipalité	4 452.17 \$	2226.08 \$
	MRC de Témiscamingue	2 369.66 \$	1 184.89 \$
Armel Gaudet Maire	Municipalité	725.43 \$	362.71 \$
	MRC de Témiscamingue	480.33 \$	240.18 \$
Vicky Brunet Conseillère	Municipalité	1344.41 \$	647.19 \$
Marianne Morency-Landry Conseillère et mairesse suppléante	Municipalité	1 663.93. \$	781.95\$
	MRC de Témiscamingue	160.11 \$	80.06 \$
Fanny Giroux Conseillère	Municipalité	1 294.41 \$	647.19\$
Richard Moreau Conseiller	Municipalité	1 725.88 \$	862.92 \$
Benjamin Brunet-Duclos Conseiller	Municipalité	1 394.41 \$	647.19 \$
Annie Gauthier Conseillère	Municipalité	1 825.88 \$	862.92 \$
Sylvie Poudrier	Municipalité	269.52 \$	134.76 \$

Conseillère			
-------------	--	--	--

TOTAL	17 706.14 \$	8 678.04 \$
-------	--------------	-------------

26-05-076

10. ATTRIBUTION DE CONTRAT PORTANT SUR LA RÉFECTION DU PONCEAU 030-002 SITUÉ AU RUISSEAU-CHARRON ET DU PONCEAU 027-002 SITUÉ DANS LE 9^E RANG EST

CONSIDÉRANT que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury a procédé à une procédure ouverte via le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), portant le numéro d'avis AO-532850602501, et ce, pour des travaux de réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 situé dans le 9^e Rang Est;

CONSIDÉRANT la séance d'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 14 avril 2026, dans le cadre de la procédure ouverte AO-532850602501;

CONSIDÉRANT que quatre (4) entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis avant 11h00 le 14 avril 2026;

Nom de l'entreprise	Montant (Incluant les taxes)
Construction Girard	760 121.00 \$
Transport Beulé	801 772.41 \$
RN Civil	893 022.98 \$
Groupe Duroking	990 913.53 \$

CONSIDÉRANT qu'après étude et analyse des soumissions, chacune d'elle s'avère conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction d'ingénierie, infrastructure et adaptation aux changements climatiques de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et unanimement résolu :

QUE le conseil attribue le contrat à l'entreprise Construction Girard, le plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux de réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 situé dans le 9^e Rang Est conformément aux documents d'appel d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 760 121 \$, incluant les taxes;

QUE les dépenses soient financées avec le Programme d'aide à la voirie locale 2026-2027 (PAVL), Volet : Redressement-Sécurisation et le règlement d'emprunt 26-04-06.

26-05-077

11. ATTRIBUTION DE CONTRAT PORTANT SUR LA RÉFECTION DE LA DEVANTURE NORD DU GARAGE SITUÉ AU 6, RUE PRINCIPALE OUEST ET DE L'INSTALLATION D'UN PLAFOND SUSPENDU COUPE-FEU DANS LA SALLE ÉLECTRIQUE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des travaux de réfection de la devanture nord du garage situé au 6, rue Principale Ouest et de l'installation d'un plafond suspendu coupe-feu dans la salle électrique du centre communautaire;

CONSIDÉRANT qu'une seule entreprise a déposé une soumission dans les délais requis avant 13h30 le 29 avril 2026;

Nom de l'entreprise	Montant (Incluant les taxes)
AD Impérial Construction	45 476.11 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et résolu unanimement :

QUE le conseil attribue le contrat à l'entreprise AD Impérial Construction, le seul soumissionnaire, pour l'exécution des travaux de réfection de la devanture nord du garage situé au 6, rue Principale Ouest et de l'installation d'un plafond suspendu coupe-feu dans la salle électrique du centre communautaire conformément à la soumission déposée, au montant de 45 476.11 \$, incluant les taxes;

QUE les dépenses soient financées par le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028, dans le cadre de l'aide additionnelle de 75 000 \$ pour financer des travaux sur des infrastructures à vocation municipale, culturelle, communautaire, sportive, de loisir et touristique.

26-05-078

12. RÉSOLUTION APPROUVANT LE DOCUMENT « PLAN DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX EN EAU » ET AUTORISANT LE DÉPÔT DES DOCUMENTS AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)

CONSIDÉRANT que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

CONSIDÉRANT que la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens;

CONSIDÉRANT que le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Municipalité et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Ministère) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA;

CONSIDÉRANT que le PGA maximise l'efficacité des ressources humaines et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Poudrier et unanimement résolu que le conseil municipal approuve le document « Plan de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

26-05-079

13. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

ATTENDU que la santé et la sécurité psychologiques des employés constituent une condition essentielle au bon fonctionnement de l'organisation et à la prévention des risques professionnels;

ATTENDU que les risques psychosociaux peuvent avoir des impacts significatifs sur la santé mentale, le climat de travail, l'absentéisme et la performance organisationnelle;

ATTENDU que l'organisation a la responsabilité légale et morale de mettre en place des mesures visant à prévenir, identifier, réduire et gérer les risques psychosociaux conformément aux lois et normes en vigueur;

ATTENDU qu'une Politique de gestion des risques psychosociaux a été élaborée afin de définir les principes, les responsabilités, les mécanismes de prévention, les procédures de signalement et les actions de soutien destinées à protéger la santé psychologique des élu(e)s et du personnel;

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et unanimement résolu :

D'ADOPTER officiellement la Politique de gestion des risques psychosociaux, telle que présentée à la séance du 5 mai 2026, et d'en faire un document de référence obligatoire pour l'ensemble de l'organisation.

26-05-080

14. RÉSOLUTION CONFIRMANT L'UTILISATION DES COMPENSATIONS DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable a versé une compensation de 176 057\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury informe le ministère des Transports et de la Mobilité durable de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale ;

26-05-081

15. EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ À L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU qu'un comité, formé de Richard Moreau, conseiller, de la directrice générale et/ou de l'adjointe à la direction, soit mandaté afin d'effectuer des entrevues auprès des deux candidats intéressés.

26-05-082

16. EMBAUCHE D'UN SURVEILLANT À L'ÉCOCENTRE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU qu'un comité, formé de Richard Moreau, conseiller, de la directrice générale et/ou de l'adjointe à la direction, soit mandaté afin d'effectuer des entrevues auprès des deux candidats intéressés.

26-05-083

17. ADOPTION DE PROGRAMMES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique (MSP) exige que chaque municipalité adopte et mette en œuvre des programmes en sécurité incendie afin d'assurer la protection des citoyens, des infrastructures et des biens;

ATTENDU QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury reconnaît l'importance de se conformer aux exigences du MSP en matière de prévention en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des programmes suivants :

- Programme de mise à jour de la réglementation municipale en sécurité incendie;
- Programme de réalisation et de mise à jour des plans d'intervention pour les risques moyens, élevés et très élevés;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et unanimement résolu d'adopter officiellement les programmes en sécurité incendie ci-haut mentionnés.

26-05-084

18. ATTRIBUTION DE CONTRAT PORTANT SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PONCEAU 030-002 SITUÉ AU RUISSEAU-CHARRON ET DU PONCEAU 027-002 DANS LE 9^E RANG EST

CONSIDÉRANT que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la surveillance des travaux de réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 dans le 9^e Rang Est;

CONSIDÉRANT que deux (2) entreprises ont déposé une soumission :

Nom de l'entreprise	Montant (Taxes nettes)
Norinfra	37 464.79 \$
Ingénierie et infrastructures de la FQM	62 152.60 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et résolu unanimement :

QUE le conseil attribue le contrat à l'entreprise Norinfra, le plus bas soumissionnaire, pour l'exécution de la surveillance des travaux de réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 dans le 9^e Rang Est, conformément à la soumission déposée, au montant de 37 464.79 \$, incluant les taxes nettes;

QUE les dépenses soient financées avec le Programme d'aide à la voirie locale 2026-2027 (PAVL), Volet : Redressement-Sécurisation et le règlement d'emprunt 26-04-06.

26-05-085

19. AUTORISATION PORTANT SUR UN EMPRUNT TEMPORAIRE CONCERNANT LA RÉFECTION DU PONCEAU 030-002 SITUÉ AU RUISSEAU-CHARRON ET DU PONCEAU 027-002 DANS LE 9^E RANG EST

CONSIDÉRANT que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury a le projet d'effectuer la réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 dans le 9^e Rang Est;

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt 26-04-06 autorise la Municipalité à financer ces travaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit contracter un emprunt temporaire afin d'assurer la disponibilité des liquidités nécessaires jusqu'à l'émission d'un emprunt à long terme et de l'obtention de l'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale 2026-2027 (PAVL), Volet : Redressement-Sécurisation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Poudrier et unanimement résolu :

QUE la Municipalité contracte un emprunt temporaire au montant de 854 128 \$ auprès de la Caisse Desjardins du Témiscamingue;

QUE cet emprunt temporaire serve exclusivement au financement des travaux de réfection des ponceaux prévus audit règlement;

QUE les personnes suivantes soient autorisées à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs au présent emprunt temporaire :

- Armel Gaudet, maire
- Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale

20. CORRESPONDANCE

20.1 JONATAN JULIEN, MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE – PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET ENTRETIEN 2026-2027

Une lettre du 14 avril 2026, du ministre des Transports et de la Mobilité durable, Jonatan Julien, informe le Conseil qu’une aide financière de 180 978 \$ sera versée à la Municipalité dans le cadre du PAVL – Volet Entretien 2026-2027.

20.2 DANIEL BERNARD, DÉPUTÉ DE ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE / PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET : PROJETS PARTICULIERS D’AMÉLIORATION

Un courriel du 9 avril 2026 provenant du bureau régional du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Daniel Bernard, annonce au Conseil qu’un montant de 12 000 \$ sera accordé à la Municipalité dans le cadre du PAVL – Volet : Projets particuliers d’amélioration.

20.3 PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

La demande au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés concernant le projet d’amélioration des entrées du centre communautaire a été jugée non admissible.

20.4 LAURENTIA EXPLORATION / PROJET GRAVITAS - PLANIFICATION ANNUELLE DE TRAVAUX

L’entreprise Laurentia Exploration a remis une mise à jour concernant une nouvelle zone ciblée pour des travaux de forage et de décapage dans le cadre du projet Gravitas.

20.5 MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE / GESTION DE LA BRIGADE DE L’EST

Une résolution du Conseil municipal de Fugèreville offre de céder la gestion de la Brigade de l’Est à une autre municipalité faisant partie de l’entente intermunicipale de la Brigade de l’Est concernant le service en sécurité incendie.

Le Conseil souhaite qu’une demande de rencontre entre toutes les municipalités de l’Est soit effectuée dans le cadre de la gestion de la Brigade de l’Est.

20.6 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU TÉMISCAMINGUE / PLAN TRIENNAL 2026-2029

Le Centre de services scolaire du Témiscamingue a remis à la Municipalité le projet du plan triennal des immeubles 2026-2029.

21. AFFAIRES DIVERSES

26-05-086

21.1 ACHAT DE FOYERS EXTÉRIEURS POUR LE TERRAIN DE CAMPING DU LAC-DES-BOIS

CONSIDÉRANT que cinq (5) foyers extérieurs au bois pour le terrain de camping du Lac-des-Bois ne sont plus utilisables ;

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Poudrier et unanimement résolu :

QU ’un foyer extérieur soit acheté, sans le logo de la Municipalité, à Équipement Bengée telle que la soumission numéro 481;

QUE quatre (4) foyers extérieurs Hampton Bay, au montant de 129.00 \$, soient commandés chez Home Dépôt.

21.2 ACHAT D’UN DÉFIBRILLATEUR EXTÉRIEUR

Considérant que le projet d’achat et d’installation d’un défibrillateur extérieur est estimé à près de 5 000 \$ (taxes nettes incluses), le Conseil souhaite, pour la réalisation de ce projet, que des vérifications soient effectuées afin de demander de l’aide financière. Que le projet soit reporté au budget 2027.

26-05-087

21.3 LOISIRS ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / RENOUELEMENT – ADHÉSION 2026-2027

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et unanimement résolu que la Municipalité renouvelle, pour la somme de 90 \$ (taxes non-incluses), son adhésion à Loisirs et Sport Abitibi-Témiscamingue pour la saison 2026-2027.

26-05-088

21.4 COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2026

Une collecte des encombrant se tiendra le 6 juin 2026.

21.5 COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

Le CCU souhaite déposer au Conseil les propositions suivantes :

1. Que la taxation sur la dégradation du paysage (règlement 23-09-05) soit modifiée afin d'instaurer une gradation des coûts de 25% par année pour les propriétaires récalcitrants.
2. Que les citoyens soient sensibilisés à la présence de ferraille sur leur terrain.
3. De voir à l'établissement d'une collecte de ferraille à l'automne.
4. D'installer une clôture afin de camoufler les bacs poubelles dans la cour de l'entrepôt du 13, rue du Carrefour Sud.
5. Que les propriétaires où l'on retrouve des tas de balles de foin abandonnées, soient sensibilisés à étendre les tas afin de créer un compost pour leurs champs.

À la suite de ses propositions, le Conseil souhaite :

- qu'une proposition de modification du règlement concernant la taxation sur la dégradation du paysage soit déposée;
- que des publications soient diffusées afin de sensibiliser les citoyens à la présence de ferraille sur leur terrain;
- de voir à la préparation d'une collecte de ferraille à l'automne 2026.

De plus, il est mentionné que les bacs de collecte des matières résiduelles ont été déplacés au fond de la cour à l'entrepôt de la rue du Carrefour Sud.

26-05-089

21.6 ÉCOLE DU CARREFOUR / DEMANDE DE DON DANS LE CADRE DES PRIX MÉRITAS

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et unanimement résolu que la Municipalité offre un don de 250.00\$ à l'école du Carrefour dans le cadre des prix Méritas.

22. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

21h27 à 21h46.

26-05-090

23. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et unanimement résolu de clore la séance.

Il est 21 heures 47 minutes.

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil (C.M., art. 961).

Signé à, la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury ce 5 mai 2026.

Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale

Armel Gaudet, maire

Julie Gilbert, greffière-trésorière et
directrice générale